



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1762 MARDI 18 JUIN 2013

FORMATION**Un atelier en genre, gouvernance démocratique et participation citoyenne**

Les vingt-cinq participants à ce séminaire, membres des organisations établies dans les onze provinces du pays, vont acquérir des aptitudes leur permettant de conscientiser la population en vue de faire valoir les besoins et aspirations et d'exercer le contrôle citoyen. L'objectif poursuivi est, selon le Fonds pour les femmes congolaises, contribuer à l'amélioration du taux de représentativité des femmes aux instances de prise des décisions politiques avec le processus électoral en cours. Cette formation intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'« appui au renforcement du leadership féminin et à la participation des femmes à la vie politique » qui a reçu le financement des ambassades des Pays-Bas, de la Norvège et de la France.

Page 13

FOOTBALL ET SOCIAL**Lancement de la Fondation Youssouf Mulumbu**

Entouré de son agent Doug Pingisi, des stars africaines du football comme Alexandre Song de Barcelone, les frères Ayew de Marseille, Youssouf Mulumbu a annoncé le lancement officiel de sa fondation au cours d'une conférence de presse tenue le lundi au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa. Milieu de terrain international congolais de West Bromwich, il a pris l'option d'apporter concrètement de l'aide à son pays la République démocratique du Congo.

Les actions de la Fondation Youssouf Mulumbu s'orienteront vers la jeunesse et aussi le social. « Il est question de reconstruire la jeunesse à partir de la base », a déclaré l'ancien milieu du Paris-Saint-Germain qui se dit préoccupé par le sort des enfants de rue communément appelés « shégués ». Il s'est donné l'ambition de les aider à réintégrer la société.

Page 14

INSTALLATION DE LA NOUVELLE CÉNI**Des préalables avant la remise et reprise**

Abbé Malu Malu, président entrant

Depuis la prestation de serment des nouveaux animateurs de la Céni, le 14 juin, il ne reste plus qu'une dernière étape à franchir pour qu'ils deviennent opérationnels, à savoir la remise et reprise avec l'ancienne équipe dirigeante. La procédure, indique une source proche de Daniel Ngoy Mulunda, peine à suivre son cours normal à cause de l'obstination de ce dernier à se faire payer au préalable

ses indemnités de sortie. Daniel Ngoy et son équipe exigeraient, en effet, des garanties nécessaires avant de se plier à cet exercice réglementaire. D'après la même source, ils solliciteraient par ailleurs continuer à bénéficier des avantages dus à leur rang étant entendu qu'ils n'ont pu consommer leur mandat interrompu en cours d'exercice.

Une situation qui ne fait que tirer



Daniel Ngoy Mulunda, président sortant

les choses en longueur lorsqu'on sait que la nouvelle équipe que dirige l'abbé Apollinaire Malu Malu a été investie au-delà des quarante-cinq jours réglementaires prenant effet à dater de la promulgation de la loi organique créant la Céni. Le temps presse. La nouvelle Céni est censée être déjà opérationnelle pour parachever les étapes restantes du processus électoral.

ASSEMBLÉE NATIONALE**L'Union interparlementaire préoccupée par l'invalidation de Diomi Ndongala**

L'organisation craint que cette décision des autorités politiques du pays ne mette la vie du député national en danger. Comme l'a noté le président du comité des droits de l'homme des parlementaires qui a conduit une récente mission en RDC, l'invalidation du mandat parlementaire du président de la Démocratie Chrétienne va ouvrir la voie aux nouvelles charges. Il n'est pas exclu qu'il soit accusé, cette fois-ci, d'avoir fomenté une rébellion. Ce qui le conduira à être passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable, s'enquit Kassoum Tapo.

L'UIP qui n'entend pas baisser la garde face à cette décision a regretté que cette sentence soit contraire aux promesses faites par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, à cette Commission lors de son dernier passage sur le sol congolais.

Page 15

ENJEUX DE L'HEURE**Coup de balai attendu dans l'armée et la police**

Des chambardements sont envisagés dans les huit régions militaires du pays ainsi que dans les Inspections provinciales de la police nationale, apprend-on de la ville haute. Une échéance est même avancée : probablement d'ici le 30 juin. Des changements d'hommes sont attendus non seulement au sein des Fardc, mais aussi dans la police pour redonner une certaine vitalité à ces structures d'État sombrées ces temps derniers dans un laxisme coupable, révèle-t-on.

Eu égard aux événements survenus au Nord-Kivu avec la prise de Goma en décembre 2012 et la récente incursion des miliciens Bakata Katanga en plein cœur de Lubumbashi, Joseph Kabila aurait finalement acquiescé aux requêtes de nombreuses ONG qui réclamaient l'assainissement des services de sécurité avec, à la clé, une revisitation complète de tout le système de défense nationale.

Page 12



Une parade des éléments des Fardc

ÉDITORIAL

Boom !

Si vous doutez encore de l'émergence de l'Afrique sur la scène mondiale, lisez et méditez le rapport sur l'évolution de la population que les Nations unies viennent de rendre public à New-York. Vous y apprendrez, en effet, que le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants vivant sur les cinq continents passera de 7,2 milliards en 2013 à 10,9 milliards en 2100 et surtout que l'Afrique en comptera à elle seule 4,2 milliards contre 1,1 milliard présentement.

Ne nous attardons pas sur les chiffres, aussi impressionnants soient-ils, mais réfléchissons aux conséquences que le quadruplement des populations africaines aura sur les grands équilibres de la planète Terre. Et même si aucun d'entre nous, adultes, ne sera encore vivant lorsque cette incroyable transformation du milieu humain arrivera à son terme, nous en constaterons les effets progressifs dans les décennies à venir. Ce qui devrait nous inciter à méditer sans plus tarder sur les conséquences de toutes sortes que cette mutation ne manquera pas d'engendrer.

L'Afrique, notre Afrique, va devoir en effet s'adapter aux changements démographiques qui se préparent. Et vite si elle veut, d'une part, en tirer profit, si elle entend d'autre part en prévenir les effets négatifs. Car une telle évolution n'ira pas sans bouleversements politiques, économiques, sociaux surtout, si, d'une manière ou d'une autre, notre génération et celle qui la suit ne se préoccupent pas d'anticiper l'explosion démographique en cours. Avec en ligne de mire deux objectifs majeurs qui, s'ils sont atteints, réduiraient considérablement les risques d'explosion qu'une démographie galopante porte toujours en elle : l'éducation et l'emploi.

Former les jeunes générations afin qu'elles trouvent du travail dès qu'elles atteignent l'âge adulte, voilà qui n'est ni nouveau, ni révolutionnaire dans le principe. Certes, mais il suffit de transposer les chiffres actuels pour mesurer l'ampleur du défi qui nous est lancé : ainsi le Congo, notre pays, verra sa population passer en un peu moins de neuf décennies de 4 à 12 millions d'habitants dont plus de la moitié auront moins de vingt-cinq ans ; quant au Bassin du Congo, il verra le nombre des humains vivant dans les douze pays qui le composent passer de 195 à plus de 600 millions !

Ce que chacun de nous doit comprendre, c'est que le destin de ces masses humaines dépendra directement des politiques menées aujourd'hui et demain. Autant dire que notre responsabilité est immense.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Les parlementaires formés pour le contrôle de l'exécution du budget

La formation qui vise un meilleur contrôle de l'action gouvernementale s'est ouverte le 14 juin à Brazzaville et concerne des rapporteurs spéciaux des commissions économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le résultat attendu à l'issue de la formation c'est de rendre les parlementaires plus aptes dans leurs missions d'évaluation. En effet, le rôle de ces derniers n'est pas seulement de voter le budget, mais aussi de suivre son exécution en contrôlant les actions menées par

le gouvernement. C'est-à-dire de veiller à l'efficacité des investissements et des moyens alloués aux différents projets.

C'est à ce titre, a souligné la vénérable deuxième vice-présidente, que « s'impose aux rapporteurs spéciaux le défi de la formation en techniques de suivi et de contrôle de l'exécution du budget de l'État ». Jeanne Émilie Ngoto a souhaité de voir les parlementaires maîtriser les nouvelles approches sur le contrôle de l'exécution du budget. Pour être effi-

cace le parlementaire doit disposer d'outils nécessaires à son action. Cette formation a été initiée pour leur fournir lesdits outils car, comme le déclarait le président du Sénat, André Obami-Itou, le parlementaire doit désormais mettre l'accent sur le contrôle de l'action gouvernementale. Il s'agit-là d'un acte républicain et collectif qui rend effectives les missions des rapporteurs spéciaux.

Jean-Jacques Koumbemba

ENVIRONNEMENT

Pour une éradication définitive des gaz toxiques

L'arrêt de la consommation de substances génératrices des gaz à effet de serre maintiendrait saine la couche d'ozone au Congo.

Un atelier de sensibilisation relatif à cet objectif a été ouvert le 18 juin à Brazzaville. Il est organisé conjointement par le ministère du Tourisme et de l'environnement et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Ce séminaire qui se poursuivra jusqu'au 21 juin réunit des officiers des douanes et des techniciens frigoristes. Au cours des travaux, les uns renforceront leur capacité d'assurer un contrôle strict obéissant aux dispositions de la réglementation communautaire sur les importations et exportations dans la sous-région ; les autres, par contre, seront formés sur les techniques de reconversion des équipements frigorifiques et de conditionnement d'air en utilisant des hydrocarbures.

« Aujourd'hui, notre choix s'est de

nouveau porté sur vous, officiers de douane et frigoristes, parce que vous relevez des services qui sont incontournables par rapport aux défis à relever », a relevé le directeur du cabinet du ministre de tutelle, Antoine Kounkou-Kibouilou. En outre, la préoccupation du gouvernement congolais renvoie au protocole de Montréal adopté à l'issue de la 19e session. À cette occasion, les pays en développement s'étaient engagés à réduire progressivement leur production et leur consommation de 10% en 2015 et 100% en 2030.

D'après le coordonnateur régional du PNUE, Yamar Guissé, quatre défis restent à relever. Il s'agit du respect de l'échéance de 2013 et 2015, de la formation des techniciens frigoristes sur la gestion des stocks des réfrigérants déjà en circulation au Congo, et du contrôle des biens et équipements contenant ces substances toxiques. Les scientifiques estiment, pour leur part, que la mise en œuvre du proto-

cole de Montréal favoriserait la réduction à 3,5% des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Elle permettra également à la couche d'ozone de retrouver d'ici 2050 une condition proche de celle des années 1980, évitant ainsi au moins 100 millions de cas de cancers de la peau jusqu'en 2020.

Dans le but de contribuer à la protection de couche d'ozone, le Congo a ratifié la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le protocole de Montréal sur les substances dangereuses. En vue de se conformer à l'exigence juridique internationale, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre depuis 1995 son programme de pays définissant la politique et les stratégies nationales. Objectif : éliminer définitivement la consommation des substances toxiques qui appauvrissent la couche d'ozone sur le territoire national.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpana

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONGO-ANGOLA

Vingtième réunion sur l'exploitation du champ Lianzi à Pointe-Noire

La séance de travail portant sur l'exploitation dudit projet a réuni, lundi 17 juin à Pointe-Noire, André Raphaël Loemba et José Maria Botelho de Vasconcelos, respectivement ministre des Hydrocarbures congolais et ministre angolais du Pétrole.

Les responsables de la société opératrice Chevron, les membres de l'organe interétatique du comité d'unitization d'intérêts communs Congo-Angola et d'autres partenaires ont participé à la rencontre.

Ainsi pour Jean Dubien Ngoma, secrétaire exécutif de l'organe interétatique des deux pays, il s'est agi au cours de cette réunion d'apprécier l'état d'avancement du projet, de veiller au calendrier en vue de l'exécution de ce projet et

de la signature des comptes rendus des 18^e et 19^e réunions précédentes. « Pendant cette réunion, les deux ministres ont formulé quelques recommandations sur le contenu et le suivi du projet afin de contenir les décisions et les coûts fixés lors de la décision finale d'investissement », a indiqué l'orateur.

Cet organe interétatique est un véritable cadre de concertation pour les deux parties et a été à la base des différentes rencontres et échanges en vue de l'approbation et de la signature en juin 2011 des projets d'accords-cadres relatifs aux principes fiscaux et commerciaux applicables au champ Lianzi qui ont permis la conclusion de cinq accords. Il s'agit entre autres de l'accord particulier haute mer,

de l'accord de financement, de construction et de raccordement des installations de Lianzi à celle de la plate-forme BBLT, mais aussi de l'accord portant transport, stockage et enlèvement des hydrocarbures.

Un investissement de 2,5 milliards de dollars

En réalité, la substance essentielle dudit projet est l'exploitation commune et équitable du gisement doté d'une réserve de pétrole offshore estimée à près de 70 millions de barils. La mise en valeur de ce champ avoisine un investissement de 2,5 milliards de dollars. Les revenus seront partagés de manière équitable entre le Congo et l'Angola, conformément aux accords signés par les deux

États. « Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour que le projet puisse démarrer. Les opérateurs sont autorisés à signer tous les contrats nécessaires en vue de la mise en œuvre du projet, qui fera l'objet d'un partage équitable entre les deux pays, 50% pour l'un et 50% pour l'autre », avait signifié José Maria Botelho de Vasconcelos lors de la rencontre de Brazzaville en 2012. Et de son côté, le ministre congolais André Raphaël Loemba, à la même occasion, disait : « Je ne doute pas que l'opérateur Chevron mette à profit son professionnalisme et son savoir-faire pour mener à bien toutes les opérations relatives au développement de Lianzi. » La concertation autour

de ce projet de développement a pris près de dix années à cause de l'harmonisation des procédures liées au contrat de partage. Et c'est en juillet 2012 à Brazzaville que le Congo et l'Angola ont signé un accord permettant officiellement à la société Chevron de développer ledit gisement Lianzi situé dans la zone d'« unitization » à la frontière maritime entre les deux pays.

Notons que selon les avis des participants à cette rencontre de Pointe-Noire, la production des premières huiles est fixée pour octobre 2015. Et il sera ouvert un compte conjoint pour le dépôt des revenus générés par l'exploitation de ce gisement.

Faustin Akono et Séverin Ibara

COOPÉRATION

La Turquie et le Congo renforcent leur partenariat par la signature de trois accords

Les nouveaux instruments juridiques de coopération ont été signés à l'issue des travaux de la première Grande commission mixte entre les deux pays tenue à Brazzaville du 10 au 14 juin.



Bekir Bozdogan et Basile signant les nouveaux accords de coopération

Les accords paraphés sont le protocole de partenariat sur la promotion de la femme et de l'intégration du genre ; le protocole d'accord dans le domaine du tourisme ; et le mémorandum d'entente dans le domaine de l'urbanisme. Dans un communiqué rendu public au terme de la rencontre, il a été souligné que « les deux parties se sont convenues de poursuivre les négociations et de signer d'autres accords sectoriels ». Elles se sont en outre accordées pour développer leur partenariat dans les domaines de la coopération commerciale ; la coopération économique, industrielle et technique ; la coopération socioculturelle et scientifique.

Les assises de Brazzaville ont permis aux délégations turque et congolaise de procéder à l'échange des notes de notification sur l'entrée en vigueur du Mémorandum d'entente sur l'exemption des visas aux détenteurs des passeports diplomatiques.

Pour hâter l'ouverture effective de l'ambassade turque dans la capitale congolaise, la délégation du Congo a remis à celle de la Turquie la décision d'attribution des propriétés immobilières en vue de la construction de cette représentation diplomatique.

Notons que la délégation turque aux assises de Brazzaville était conduite par le vice-Premier ministre, Bekir Bozdogan. Celle du Congo était quant à elle dirigée par le ministre des Affaires étrangères Basile Ikouébé, qui était assisté de deux membres du gouvernement : la ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari et le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, chargé de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Kousoud-Mavoungou.

La 2^e session de la Commission mixte en Turquie se tiendra en 2014.

Nestor N'Gampoula

MARCHÉS PUBLICS

L'idée d'un réseau de journalistes est caressée par les responsables

Le directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), David Martin Obami, a dévoilé cette ambition à l'occasion de l'atelier d'information et de formation, organisé les 11 et 12 juin à Brazzaville. L'atelier était essentiellement destiné aux professionnels des médias.

En plaçant « Les médias, la commande publique et la bonne gouvernance » comme thème central de la formation, cet atelier n'avait pas seulement pour but d'édifier les professionnels des médias sur la place et le rôle de l'ARMP dans le dispositif institutionnel du pays. Il visait la mise en place d'un réseau de journalistes spécialisés dans le traitement de l'information sur les marchés publics.

Selon le directeur général de l'ARMP, la réforme du système de passation des marchés publics engagée par le gouvernement de la République a besoin de visibilité et des compétences pour la vulgariser au-delà, par les supports techniques pour le plus grand profit des bénéficiaires. « Cet atelier de formation et d'information marque le point de départ d'une collaboration sans faille entre les entreprises de communication et l'ARMP », a indiqué David Martin Obami, se demandant s'il l'on pouvait

concevoir un pouvoir sans l'information et la formation de ses animateurs.

La presse appelée à jouer les sentinelles des valeurs publiques

Le ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, a souligné, à l'ouverture de la formation, que la problématique

tif est la transparence dans la gestion des marchés publics. La prise en compte du rôle des médias dans ce dispositif se révèle essentielle », a précisé le ministre.

Ainsi pendant deux jours, les journalistes des médias et organes de presse, tant du secteur privé que public, ont suivi plu-



Bienvenu Okiemy entouré de David Martin Obami et de Pierre Mabiala

retenue était essentielle. Cela dans la mesure où le Congo a entrepris ces dernières années une série de réformes économiques et structurelles visant à soutenir la croissance économique et à lutter contre la pauvreté. D'après lui, la presse, qui est la sentinelle des valeurs publiques, doit jouer son rôle pour l'aboutissement et la réussite de ces réformes. « Dans le cadre de la bonne gouvernance, l'État a exigé un nouveau code. L'objec-

sieurs communications sur le traitement de l'information économique et de la commande publique. Autre exposé développé : le montage institutionnel et la responsabilité des médias dans le processus des réformes en cours au Congo. Les autres exposés ont porté sur la fraude et la corruption dans les marchés publics et le contentieux dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

Parfait-Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), société anonyme au capital de FCFA 5.000.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, BP 987, immatriculé au RCCM de ladite ville sous le N°07-B-744,

Souhaite recruter un Directeur de l'Audit Interne expérimenté, dont les interventions au quotidien lui permettront de s'assurer du degré de maîtrise des risques inhérents à ses activités.

MISSIONS :

- Réaliser des contrôles indépendants de l'ensemble des activités de la banque, y compris celles portant sur le contrôle interne de premier niveau ;
- Procéder à des audits spécifiques à la demande de la Direction Générale, du Comité d'Audit et/ou du Conseil d'Administration ;
- Evaluer les dispositifs mis en œuvre par les responsables opérationnels pour la maîtrise des risques;
- Formuler des recommandations pour améliorer la maîtrise des opérations et l'efficacité de la banque;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations des audits et des contrôles internes et externes.
- Participer à la démarche qualité et à l'amélioration permanente des processus de la Banque.

PROFIL :

- Minimum Bac + 4, formation supérieure de l'Ecole de commerce ou de l'Université, spécialisée en Audit ou Management des risques bancaires,
- 5 à 10 ans d'expériences professionnelles en Audit ou Management des risques bancaires,
- Forte expérience managériale dans l'encadrement des équipes,
- Très bonne connaissance de la réglementation COBAC,
- Très bonne connaissance des métiers et activités bancaires.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

-Il devra contenir obligatoirement :

- Une lettre de motivation manuscrite (précisant le poste faisant l'objet de votre candidature)
- Un Curriculum Vitae avec une photo d'identité (sans oublier l'adresse complète, le téléphone et l'E-mail) ;
- Les copies légalisées du Baccalauréat et du dernier diplôme (sous réserve de vérification et de l'authentification de ces diplômes).

Tout dossier incomplet sera rejeté

Les candidatures sont à déposer à la Porte N° 105 du Bureau d'Ordre

de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)

sise dans l'Avenue Amilcar Cabral en face du Service Client Airtel

LA DATE DE CLÔTURE : 25 juin 2013



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), société anonyme au capital de FCFA 5.000.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, BP 987, immatriculé au RCCM de ladite ville sous le N°07-B-744,

Souhaite recruter un Directeur Comptable dont les interventions au quotidien lui permettront de s'assurer du respect des principes, normes, règles et méthodes comptables pour garantir l'image fidèle, l'exhaustivité et la fiabilité des informations financières.

MISSIONS :

Le Directeur Comptable sera chargé de :

- Rédiger et mettre à jour les normes et procédures comptables ;
- Gérer les paramétrages comptables, les schémas et le plan des comptes internes ;
- Produire les états financiers et fiscaux conformément aux préconisations réglementaires ;
- Produire les états statiques et prudentiels pour les autorités réglementaires (COBAC, BEAC, etc...)
- Organiser les arrêtés comptables,
- Veiller à la sauvegarde de la piste d'audit et la conservation des données ;
- Veillez à la sécurité du système d'information comptable ;
- S'assurer que la comptabilité de la banque traduit bien une image fidèle de la situation financière de la banque et qu'elle est fiable ;
- Contrôler la mise en œuvre des recommandations des instances externes (Commissaires aux Comptes, COBAC...) et internes (Direction de l'Audit l'Interne, Département du Contrôle Permanent) ;
- Assurer la veille réglementaire, analyser les nouveaux textes, qu'ils soient réglementaires, comptables ou fiscaux, pour en évaluer les conséquences et en divulguer le contenu sous forme accessible,
- Encadrer les équipes de comptables,
- Participer à la démarche qualité et à l'amélioration permanente des processus de la banque ;
- Participer au Comité de Direction.

PROFIL :

- Minimum Bac + 4, formation supérieure de l'Ecole de Commerce ou de l'Université, spécialisée en Comptabilité Bancaire (Diplôme d'expertise comptable, diplôme d'école de commerce, MSG ou MSTCF doublés d'un DESCF),
- 5 à 10 ans d'expériences professionnelles en Comptabilité bancaire,
- Avoir une bonne connaissance des états cerbers,
- Avoir une forte expérience managériale dans l'encadrement des équipes,
- Etre capable d'analyser et d'interpréter des données financières et comptables,
- Avoir le sens de responsabilité et de l'organisation,
- Avoir une ouverture sur l'informatique (Pack Office : Word, Excel, ...)
- Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

-Il devra contenir obligatoirement :

- Une lettre de motivation manuscrite (précisant le poste faisant l'objet de votre candidature)
- Un Curriculum Vitae avec une photo d'identité (sans oublier l'adresse complète, le téléphone et l'E-mail) ;
- Les copies légalisées du Baccalauréat et du dernier diplôme (sous réserve de vérification et de l'authentification de ces diplômes).

Tout dossier incomplet sera rejeté

Les candidatures sont à déposer à la Porte N° 105 du Bureau d'Ordre

de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)

sise dans l'Avenue Amilcar Cabral en face du Service Client Airtel

LA DATE DE CLÔTURE : 25 juin 2013

EAU

La SNDE engage des discussions avec la mairie de Brazzaville

Les fuites d'eaux qui inondent les rues ont été, le 18 juin à Brazzaville, au centre de la réunion entre le maire, Hugues Nguélonzé, et le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Émile Mokoko Wongolo.

« Avec le maire, nous avons parlé des fuites d'eau dans la ville. Le maire a manifesté sa déception. Avec lui et les maires d'arrondissement, nous allons faire en sorte que l'eau ne coule plus dans les rues, mais au robinet dans les maisons », explique Émile Mokoko Wongolo, directeur général de la SNDE.

Ces eaux inondent les rues et partout où l'on passe, l'eau jaillit de la chaussée. Cette situation s'explique par le système de canalisation de la SNDE, qui est vétuste, et les réparations tardent parce que les fuites sont difficiles à localiser. L'eau est une denrée stratégique qui doit être distribuée d'une manière rationnelle. C'est pour cela que le gouvernement a construit une deuxième usine d'eau d'une capacité de 5 250 mètres cubes par heure. À Brazzaville, la desserte en eau potable accuse un déficit de 5 000 mètres cubes l'heure pour un besoin réel de 9 000 mètres cubes l'heure.

« Le nouveau réseau n'est pas encore en service. On a ajouté aux capacités habituelles 1 500 mètres cubes par heure à l'actuel réseau en cours d'essai. Les maires d'arrondissement vont nous adresser des rapports ainsi que les populations afin de remédier à ces fuites d'eau. Avec la mise en service de la nouvelle usine et la revalorisation de l'ancien réseau, nous arriverons à 12 000 mètres cubes l'heure, nous serons donc à même de satisfaire les citoyens », indique Émile Mokoko Wongolo.

Fortuné Ibara

ÉDUCATION

Skytic fait son entrée au Congo

Le Centre de formation informatique certifiant d'Afrique centrale vient d'être lancé par le groupe PI Services. Skytic entend apporter son expertise dans la sous-région en offrant aux entreprises des personnes qualifiées en TIC (technologies de l'information et de la communication).

La formation en elle-même favorise la compilation de certains cursus (près de 200 programmes proposés) allant du niveau basique, par exemple de technicien, à ceux d'ingénieur ou encore d'architecte en informatique. Chaque apprenant doit maîtriser les différentes applications pour sa montée en compétence consécutive. Les cursus sont prévus pour suivre des modules de cours théoriques avec accès aux supports officiels et aux normes édictées par les différents éditeurs que sont HP, Cisco, Microsoft, Citrix et d'autres. Quant à la phase pratique, elle va consister à toucher du doigt les produits à disposition en laboratoire. Enfin, la certification technique est particulière parce qu'elle délivre des certificats agréés par les éditeurs sur les technologies employées comme HP.

Ce lancement académique vient également en soutien à la stratégie de dé-



veloppement économique et social du Congo. Comme on le sait, celle-ci place l'éducation en général et la formation professionnelle en particulier parmi les grandes priorités de cette année 2013. Le Centre Skytic s'adresse à un public qui a déjà un minimum de connaissances techniques en la matière. D'ailleurs, le cursus de certification en informatique est adapté aux besoins des entreprises, des étudiants en formation ou encore des administrations locales.

Pour le ministre Serge Blaise Zoniaba, « ce genre d'investissements est avantageux pour les étudiants, mais aussi pour le pays. C'est une richesse et un exemple pour les Congolais de la diaspora à venir développer des projets professionnels. »

La cérémonie officielle de lancement s'est déroulée la semaine dernière en

Des personnalités lors de la cérémonie présence du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Serge Blaise Zoniaba, du directeur général de Skytic, Jean-Serge Ngouma, ainsi que différents partenaires affiliés à ce projet. Pour Jean-Serge Ngouma, plusieurs opportunités d'emploi actuellement sont à saisir dans le secteur des TIC : « Dans une économie de plus en plus mondialisée, le Congo ainsi que d'autres pays africains se doivent de relever le défi de l'innovation et de la diversification technologique. »

Notons que Skytic a pris ses quartiers dans les locaux de l'immeuble Monté-Cristo (lieu où se trouve Warid Congo). Pour ce lancement, il bénéficie du soutien du groupe Global Knowledge, un centre de formation en informatique et management de grande renommée.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

AVIS D'APPEL D'OFFRES/001/LN/DG/2013



Objet : construction d'une Agence Ecobank à Baongo

1-Ecobank Congo a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser la construction d'une agence à Baongo.

2-À cet effet, ECOBANK lance le présent Appel d'offres pour la construction d'une agence à Baongo.

3-Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à ECOBANK.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous entre 9 heures et 12 heures les jours ouvrés moyennant le paiement d'une somme non remboursable de FCFA 500 000 (cinq cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4-Les offres doivent être présentées en trois exemplaires, sous plis fermés et déposées au secrétariat de ECOBANK au plus tard le vendredi 28 juin 2013 à 11 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention « AVIS D'APPEL D'OFFRES/001/LN/DG/2013. »

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

L'ouverture des plis sera effectuée à la Direction Générale de ECOBANK à Brazzaville à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 02 juillet 2013 à 11 H 00 précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2013

La Direction Générale

Adresse :
Immeuble ARC, 3^e étage
Avenue du camp - Brazzaville
Tél : 066981334

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS
 Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTÉGRATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
N°0577/MEFPPPI/DGID/DRC.

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du reversement des comptables agréés CEMAC dans la catégorie des experts comptables, il est organisé dans la période du 21 juin au 05 juillet 2013, des sessions de formation obligatoire sur les modules suivants :

- 1-La doctrine et le comportement,
- 2-L'exercice de la profession comptable indépendante,
- 3-L'organisation de l'exercice de la profession,
- 4-Les aspects juridique et fiscal,
- 5-La méthodologie de la recherche et rédaction d'un mémoire/Rapport d'activité,
- 6-Le complément de la formation et séminaire de formation professionnelle.

La première session est prévue les 21 et 22 juin 2013 dans la salle n°102 du Palais des Congrès à partir de 9 heures 30 minutes.

Animateur : Ludovic NGATSE, Expert-comptable diplômé.

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2013.
Le Directeur Général des Impôts
Antoine Ngakosso

Convention de financement N° CCG 3006 1A
PROJET D'APPUI A LA REFONDATION DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION (PARSEF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

1. L'agence Française de développement (AFD) a consenti à la République du Congo, un concours de 6 millions d'euros, pour la mise en œuvre du projet d'appui à la Refondation du système d'Education et de formation (PARSEF). La Direction des Etudes et de la Planification (DEP) assure la maîtrise d'ouvrage de la composante 1 « renforcement des capacités de définition et de pilotage des stratégies en matière d'éducation de base et de formation » de ce projet pour le compte du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA). A cet effet, la DEP a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Achat des équipements informatiques.

2. Les services comprennent la fourniture des équipements informatiques indiqués dans le tableau suivant :

- 01-Ordinateurs Portables
- 02-Imprimantes
- 03-Toner pour Imprimantes Laser Monochrome
- 04-Imprimantes Multifonctions
- 05-Toner pour Imprimante MFC Monochrome
- 06-Imprimante Laser Couleur
- 07-Toner pour Imprimante Couleur Laser
- 08-Ordinateurs pour Bureau
- 09-Onduleurs (ordinateurs fixes)
- 10-Vidéo Projecteur
- 11-Serveurs

- 12-Onduleurs (serveurs)
- 13-Disques durs externes
- 14-CDR
- 15-Clés USB
- 16-Logiciels Spécifiques
- 17-Appareil photo numérique

3. La DEP invite les prestataires à manifester leur intérêt à fournir les services précisés. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant la fourniture des équipements analogues, CV et expériences du prestataire).

4. Les prestataires seront sélectionnés sur la base d'une liste restreinte d'au moins trois (3) soumissionnaires. Les prestataires intéressés doivent fournir des renseignements indiquant leurs capacités techniques à exécuter ladite mission. Ils doivent déposer leurs candidatures le 15 JUILLET 2013 AU PLUS TARD à 13 HEURES, et portant clairement la mention : « Achat des équipements informatiques », à l'adresse ci – après :

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
Direction des Etudes et de la Planification
Jonas DIASSONAMA
Directeur
Immeuble ex voie de la Révolution, face au stade Marchand Brazzaville République du Congo, Téléphone : 06 603 06 74 / 05 521 17 13.

TRANSPORT URBAIN

Environ 250 millions de dollars pour engager le projet

Le manque de moyens de transport urbain est un défi auquel font face les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. C'est à titre que le Congo et l'Inde ont décidé de mettre en œuvre un projet d'environ 250 millions de dollars.

Intitulé Smart Congo, ce projet, qui pourra durer une année après signature d'accord entre les deux parties, comprendra deux volets : fourniture de 300 bus pour le transport urbain et 40 bus scolaires. Il a été présenté le week-end dernier au ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso.

Au plan du transport scolaire, le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique bénéficiera de 40 bus modernes pour un montant de 8 millions de dollars, soit 4 milliards FCFA. Ces autobus disposeront d'un logiciel de communication de haut niveau pour la sécurité d'enfants mineurs. Ils seront fournis par la société Angelique International Limited, œuvrant dans les domaines de l'ingénierie, du transport, du bâtiment, de l'énergie et de l'agriculture en Afrique et en Amérique latine.



Créée en 1996, elle est implantée dans 26 pays d'Afrique, pour un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de dollars.

Appréciant la stratégie, le ministère de la Jeunesse a reconnu que l'élaboration de ce plan constituait un des axes clés inscrits dans le plan national de développement. Il fait suite à un constat selon lequel parmi les facteurs de l'échec scolaire à Brazzaville et Pointe-

Noire se trouve aussi le problème lié aux difficultés des transports auxquelles doivent faire face les élèves.

Pour le vice-président de la société fournisseur, Anil Gupta, en dehors de leur mission principale, ces bus permettront de renforcer de façon efficace la lutte contre la recrudescence des enlèvements d'élèves et d'enfants mineurs aux heures de fin de cours.

Le ministre présidant la séance de travail

« Le mot Smart signifie Sécurité, Modernité, Abordable, Rapide et Transport. Le système soulagera les parents d'élèves qui, très souvent, s'inquiètent quand leurs enfants sont à l'école. Car ces bus disposent d'un système internet et d'alerte qui permettra de détecter par son nom l'endroit où se trouve l'enfant. Quand l'enfant entrera et descendra du bus, les parents recevront immédiatement un message sur

leurs téléphones indiquant le lieu. C'est la première fois qu'on propose ce service en Afrique. Et seule l'Inde possède ce type de logiciel », a précisé le conseiller spécial du Premier ministre indien, également conseiller auprès du gouvernement du Sud-Soudan, Deepak Vohra.

En effet, pour les initiateurs, cette politique constituera un point de départ du partenariat positif entre le Congo et le gouvernement indien. Elle sera matérialisée également par la formation des techniciens congolais en Inde et l'implantation dans le pays des sociétés de recyclage, de vente de pièces détachées et de rechange. « Les techniciens que nous allons former recevront des diplômes de haut niveau. Nous attendons la signature des accords ainsi que la lettre du ministère des Finances congolais pour commencer les études de faisabilité. Les deux phases du projet sont estimées à 250 millions de dollars. La première étape est limitée à 90 millions de dollars pour Brazzaville et Pointe-Noire », a déclaré Anil Gupta

Rock Gassakys



CARAVANE DE PARTENARIAT EN AFRIQUE

28 juin 2013 à Pointe Noire

« POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

La Caravane Marocaine de Partenariat offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains. À travers des rendez-vous d'affaires ciblés, son objectif est de développer le commerce et la coopération en Afrique.

La Caravane Marocaine de Partenariat a fait escale dans 16 pays ces 4 dernières années, et sera présente à Pointe Noire, le 28 juin 2013, à partir de 8h00, à l'hôtel Elais.

Plus de 100 entrepreneurs marocains seront présents pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales avec vous. Les secteurs représentés seront : agro industrie et produits de la pêche, BTP, conseil et TIC, électricité et électronique, finance et services, industrie métallique et métallurgique, parachimie et plasturgie, pharmacie et textile.

Participez à ces rencontres et ouvrez de nouveaux horizons avec le Maroc ! Visitez notre site web www.meetafrica2013.com et planifiez en ligne vos rendez-vous d'affaires.

RÉPUBLIQUE DU CONGO | 28
POINTE NOIRE | JUIN
HÔTEL ELAIS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sofia BENBELAID: +242 05 65 936 78 - benbelaid@marocexport.ma

www.meetafrica2013.com



COMMÉMORATION

L'appel à la résistance française célébré à Brazzaville

Alors que l'Allemagne nazie avait déjà envahi le territoire français, le général de Gaulle exhortait les Français, le 18 juin 1940 à Londres sur les ondes de la BBC, à poursuivre la lutte contre l'ennemi et à refuser la capitulation.

La cérémonie commémorative a eu lieu le 18 juin au square de Gaulle à Bacongo. Elle a été présidée par l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, accompagné du ministre à la présidence de la République chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Le personnel de l'ambassade de France au Congo, les anciens combattants, le haut commandement des Forces armées congolaises, les

coopérants militaires français et les élèves du lycée français Saint-Éxupéry ont également pris part à l'événement.

Après le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle du général de Gaulle par l'ambassadeur de France au Congo et le ministre de la Défense nationale, les deux personnalités ont décerné la médaille de la Croix à cinq anciens combattants congolais de l'armée française pour avoir soutenu la France dans sa lutte contre l'envahisseur.

Soixante-treize ans jour pour jour après l'appel de Londres, la France et ses alliés se souviennent de ce message considéré comme le texte fondateur de la résistance française

et dont le général de Gaulle demeure le symbole. Pendant que son pays se trouvait sous le joug allemand, le général de Gaulle appelait les Français à s'unir à lui et à ne pas baisser les bras. Ce qui avait permis à la France de reconquérir son territoire au sortir de la deuxième guerre mondiale de 1939-1945.

« *Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement à se mettre en rapport avec moi* », lançait le général de Gaulle depuis Lon-



Le dépôt d'une gerbe de fleurs au square de Gaulle

dres, où il s'était rendu pour solliciter l'aide de l'Empire britannique. Malgré la domination allemande, le général de Gaulle était confiant, car, pour lui, la France avait seulement perdu la bataille et non la guerre. « *Rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus aujourd'hui peuvent faire venir un jour la victoire, car, la*

France n'est pas seule... Elle a un vaste empire derrière elle. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas », poursuivait-il dans ce message relu 73 ans après par le colonel français Daniel Coursin, également conseiller spécial du ministre de la Défense congolaise.

Tiras Andang

TRANSPORT

La Cicos sur la voie de la certification dans le bassin du Congo

Une délégation de la Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a effectué une mission d'information auprès du Bureau international Veritas, leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification des navires et des aéronefs basés en Belgique.

L'objet de cette visite a porté sur l'acquisition de connaissances et d'informations en vue du renforcement du cadre de gestion de la navigation fluviale, notamment l'amélioration de la sécurité de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents. La Cicos se propose, dans le cadre de l'amélioration de cette sécurité, de renforcer les capacités des constructeurs des unités fluviales en acier et de s'assurer que les bateaux construits en bois et en acier par les artisans répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement.

Dans le domaine de la navigation intérieure, Veritas développe son expertise dans le management de la flotte, l'examen et l'approbation des plans de construction des navires, le développement des nouvelles règles de constructions techniques et la formation en interne et en externe. La société est reconnue par la Commission européenne, qui lui a délégué la compétence en matière d'inspection et de contrôle des règles de construction.

Par ailleurs au cours de cette mission, la délégation a saisi l'occasion pour comprendre toute la procédure de transposition de la Directive européenne dans les États, avec un accent particulier sur les spécificités de chaque État sur une question spécifique. Et la Cicos a remis au Bureau Veritas le memento réalisé sur les normes de construction des unités fluviales pour lui soumettre une offre y relative.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'enjeu de la visite de Barack Obama au Sénégal

Le renforcement de la lutte contre le terrorisme et contre les narcotrafiquants sera un des enjeux stratégiques de la visite du président américain Barack Obama au Sénégal, à partir du 26 juin, selon des spécialistes.

Pour ces spécialistes (politistes, consultants et économistes) en conférence sur le thème : « Les États-Unis en Afrique de l'Ouest : quelle lecture géopolitique », il n'y a pas de doute : la lutte contre le terrorisme et les narcotrafiquants est au centre des préoccupations des USA. Ainsi, en plus de saluer la vitalité de la démocratie sénégalaise, sa tolérance religieuse, l'administration Obama chercherait, à travers cette visite, « une collaboration de l'État sénégalais pour contrer les terroristes et les narcotrafiquants », estime le politiste Abdou Khadre Lô.

Ibrahima Silla, enseignant-chercheur en sciences politiques à l'Université de Saint-Louis, est du même avis. La politique étrangère des USA obéit à une vision. Elle est passée de la diplomatie clas-

sique fondée sur « l'équilibre de la terreur, à une diplomatie qui promeut les principes moraux des USA : démocratie, droit de l'homme, etc. », soutient-il. Et, poursuit Silla, « la deuxième option, de cette politique étrangère est la prise en compte de l'aspect sécuritaire qui intègre désormais les zones beaucoup plus éloignées d'où peut venir la menace ».

Conséquence, l'intérêt des USA pour l'Afrique de l'Ouest s'explique par sa politique de « guerre préventive ». D'où la place importante que l'Amérique donne aux renseignements. Ce, pour « décrypter la complexité du monde, la menace pouvant venir de très loin », informent les spécialistes. Pour Silla, « on a parfois le sentiment que l'Amérique est absente de l'Afrique, que sa présence se limite à ses ambassades et consulats. Mais, prévient le chercheur, l'Amérique est bien là. C'est seulement parce qu'elle a opté pour une diplomatie de la discrétion et de l'efficacité, en mettant l'ac-

cent sur la surveillance ». D'ailleurs, informe Ibrahima Silla, « les USA surveillent l'Afrique comme elle ne l'a jamais été ».

Mais en plus de l'enjeu sécuritaire, l'intérêt des USA pour l'Afrique est également d'ordre économique. « L'Afrique constitue un nouvel espace de confrontation pour le contrôle et l'importation de ses richesses. Et l'autre enjeu, c'est ce que les USA peuvent avoir en Afrique pour satisfaire ses besoins en pétrole », indique Abdoulaye Seck, économiste à l'UCAD.

Par exemple, « sur le plan commercial, l'AGOA (accord pour l'accès de produits africains au marché américain sans droits de douane) couvre 4.600 produits. Mais ces produits ont été choisis selon les intérêts américains. Et les plus grands bénéficiaires de l'AGOA sont les pays pétroliers : Nigéria, Angola etc. Car 90% des exportations de l'Afrique vers les USA, c'est le pétrole », fait remarquer l'universitaire.

Xinhua



TerraTech
Le monde de l'informatique



1 AN
GARANTIE 1 AN

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD-Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery







296.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



Annnonce : Responsable Solution logistiques BZV
« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC)
recherche pour son client, dans le transit, un
Manager Solutions Logistiques « Maritimes et Aériennes »

Au sein de l'Agence de Brazzaville, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle des secteurs Maritimes et Aériens, de :

- Organiser et coordonner l'activité des départements maritimes et aériens,
- Manager les équipes opérationnelles, renforcer et développer leurs compétences,
- Gérer la relation client complète
- Conduire les négociations tarifaires de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- contrôler la facturation
- optimiser les relations et flux avec les autorités douanières,
- Assurer le reporting auprès du Directeur d'Agence de Brazzaville

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience de management d'équipe « solution logistique » réussie de 5 à 10 ans. Manager leader, intègre, bon gestionnaire, organisé et rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° Web MSLbz/20 juin/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »



Annnonce : Responsable Solution logistiques BZV
« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC)
recherche pour son client, dans le transit, un
Responsable Solutions Logistiques « Maritimes »

Au sein de l'Agence de Brazzaville, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle des secteurs Maritimes de :

- Organiser l'activité du département,
- Manager l'équipe opérationnelle, renforcer et développer ses compétences,
- Gérer la relation client complète (hors négociation tarifaire), de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Savoir représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- Vérifier et mettre à jour la facturation
- Assurer le reporting auprès du directeur Manager Solutions logistiques

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine. Intègre, bon gestionnaire, organisé rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles et managériales.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° Web/RSLM/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »



« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour son client, important groupe mondial dans le transit, son
Responsable Solutions Logistiques « Maritime »

Au sein de la direction Transit (Solutions logistiques), basé à Pointe Noire, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle du secteur Maritime de :

- Organiser l'activité du département,
- Manager l'équipe opérationnelle, renforcer et développer ses compétences,
- Gérer la relation client complète (hors négociation tarifaire), de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Savoir représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- Vérifier et mettre à jour la facturation
- Assurer le reporting auprès du directeur Transit

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine. Intègre, bon gestionnaire, organisé rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles et managériales.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° PE/RSLM/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »

Appel à Projet pour la création du Centre Médical Interprofessionnel de l'Aéroport de Brazzaville

Dans le cadre de leur développement commercial, les Aéroports du Congo lancent un appel à projet pour la mise en place d'un Centre Médical Interprofessionnel dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Son activité répondra aux principes directeurs suivants :

- disposer d'une offre de santé sur site pour les passagers, leurs accompagnants et les salariés des entreprises intervenant dans l'Aéroport ;
- contribuer aux plans de secours dans le cadre du plan d'urgence de l'Aéroport ;
- disposer d'une capacité sécurisée de transit des patients pour les évacuations sanitaires (EVASAN) ;
- renforcer l'attractivité de l'Aéroport de Brazzaville Maya-Maya auprès des compagnies aériennes intéressées à desservir cette destination.

Les missions prioritaires du centre médical sont:

- le soin de premiers secours (y compris les problèmes cardiovasculaires) pour les passagers, leurs accompagnants et les travailleurs de la zone aéroportuaire ;
- la disponibilité d'une offre de santé de proximité pour les personnes travaillant à l'aéroport ;
- le support médical dans le cadre du plan d'urgence.

Sa zone d'implantation sera dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Condition de retrait du dossier :

Les entreprises intéressées sont invitées à venir retirer le dossier de consultation entre le lundi 17 juin et le vendredi 28 juin 2013 au siège social d'AERCO sis dans la Nouvelle Aérogare de Brazzaville Maya-Maya (contact au 06.909.25.25).

Les conditions de retrait sont le versement d'une caution de 2 000 000 F CFA qui sera remboursée en cas de remise du dossier projet complet avant la date indiquée.

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leur proposition à AERCO au plus tard le 26 juillet 2013.

Toutes les questions devront parvenir à AERCO avant le 12 juillet 2013.



L'ambassade de France au Congo informe ses correspondants qu'à compter du jeudi 20 juin 2013 à 8 heures, les numéros d'appel de son standard téléphonique changent.

Il convient à compter de cette date de composer les numéros suivants :

05.361.24.06 ou 05.361.24.07 ou 05.361.24.08 ou 05.361.24.09

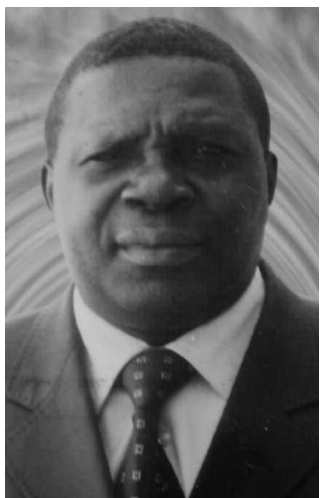
IN MEMORIAM

19 juin 2012-19 juin 2013
Voici déjà une année que disparaissait le révérend docteur Gérard Nsundidi à Paris, en France. En ce jour du triste souvenir, Morel Ntalani et famille se souviennent toujours de lui et prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse de lui.
Paix à son âme !



NÉCROLOGIE

Les familles Tendart, Loembé, Bantanga, Bongo, Mapakou ainsi que la veuve Tendart née Tontsiba Julienne ont la profonde douleur de porter à votre connaissance de la disparition brutale de leur père, fils, frère, neveu, époux, Innocent Tendart, cadre supérieur CNSS ce vendredi 14 juin 2013 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire a lieu à Tchimbamba, direction Ngoyo. 1ère rue après Pamela, prendre à gauche tout droit et au 2^e croisement prendre à droite.
La cérémonie d'inhumation a lieu samedi 22 Juin 2013 à Diosso, le programme vous sera communiqué ultérieurement.



Charlem Léa Legnoki, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Boniface Legnoki, Véronique Ngambomi, Jean-Claude Ngambomi, Daniel Monéné et son épouse née Ngambomi Jeanne, les petits-fils Ngambomi, Roland Ngambomi, Nely Etokabeka, la famille Bangoyina, ont le regret d'informer les parents amis et connaissances de Mossaka, Bomioko, Bokombo, Brazzaville, Pointe-Noire et Impfondo, le décès de leur grand-mère, mère et tante, Jacqueline Lébalé survenue le 16 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°3 de la rue Souanké à Talangaï, arrêt de bus Eglise Kimbanguiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ART AFRICAIN

Deux belles ventes ce week-end à Marseille

Marseille a été samedi 15 juin, la ville de l'art africain avec deux importantes ventes organisées par la Maison de vente Leclere et l'étude de Provence. Au total, ce sont 350 pièces dont certaines provenant du Gabon, de la RDC et du Cameroun, ont fait le bonheur des collectionneurs.

L'engouement pour l'art africain ne semble pas connaître d'essoufflement malgré la crise. Ce week-end, dans le port méditerranéen, deux ventes ont eu lieu le même jour. De nombreux masques, statues et autres fétiches ont satisfait l'appétit des amateurs d'art. Dans ce marché, on distinguait les « vrais » objets c'est-à-dire « ceux qui ont servi en situation », des « faux » fabriqués uniquement

pour satisfaire les collectionneurs mais dont les populations ne se sont pas servies pour leur usage naturel, selon Alain Dufour, expert pour la vente de l'étude de Provence.

Les problèmes de traçabilité des œuvres ne se posent plus puisque désormais, la plupart des objets vendus sont dans des collections françaises depuis longtemps. Les pièces majeures provenant des pays de la région du Bassin du Congo signalées pour la vente de l'étude de Provence, sont un masque en bois anthropomorphe Fang, de Guinée Équatoriale, à cornes d'antilope et porté lors des rituels d'initiation du So, estimé entre 7 000 et 9 000 euros, et un masque bamiléké en bois de la région de Bikom, au Cameroun,

avec coiffe ornée de six panthères stylisées, attendu autour de 2 000 à 2 400 euros.

Pour la vente de la maison Leclere, la pièce la plus importante a été un masque de la société Ngil, originaire du Gabon ou de Guinée Équatoriale, entre 80 000 et 100 000 euros. Cependant de nombreuses pièces sont mises en vente pour quelques centaines d'euros. Ces objets ont des cotes basses du fait qu'ils ne revêtent pas un intérêt artistique majeur ou ne sont pas rares. Ils sont de « simples objets d'ethnographie ». Un patrimoine historique et artistique africain prisé sous d'autres cieux mais souvent négligé par les Africains eux-mêmes.

Rose-Marie Bouboutou

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Réunion préparatoire à Paris

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a présidé le 17 juin la première réunion du comité de pilotage consacrée à la préparation de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) prévue à Paris en 2015, indique un communiqué du Quai-d'Orsay

Cette réunion a permis de faire le point sur l'état des négociations au sein des Nations unies et de définir les premières orientations en vue de préparer la COP21 en coordination avec les présidences polonaise et péruvienne.

Le rôle du comité de pilotage est de recueillir l'avis des experts is-

sus de la société civile. La COP21 aura pour objectif principal la conclusion d'un nouvel accord international sur le climat, applicable après 2020 à tous les États. Le site de Paris-Le Bourget a été choisi pour abriter la conférence.

Noël Ndong

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.S.A

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

JUSTICE

L'Union interparlementaire alarmée par l'invalidation du mandat du député Diomi Ndongala

L'organisation pense que cette décision confirme le caractère politique du harcèlement violent auquel ce député est soumis de longue date.

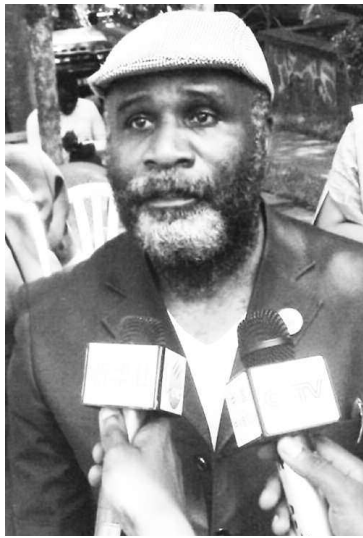
Dans un communiqué publié le 18 juin, l'Union interparlementaire (UIP) s'est dite ébranlée par la décision de la RDC d'invalider le mandat du député d'opposition Diomi Ndongala. Cette association craint que cette décision des autorités politiques du pays ne mette la vie de cet élu en danger.

Pour la mission de l'UIP conduite par le président du Comité des droits de l'homme des parlementaires, Kassoum Tapo, descendue la semaine dernière sur le sol congolais, la décision d'invalidation du mandat de Diomi Ndongala confirme le caractère politique du harcèlement violent auquel ce député est soumis depuis un certain temps. « Nous sommes profondément

préoccupés par la tournure que prennent les choses étant donné ce qu'a déjà subi Diomi Ndongala. L'invalidation de son mandat parlementaire va permettre de nouvelles accusations, pour rébellion cette fois, contre M. Ndongala, qui sera alors passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable », a regretté Kassoum Tapo.

Une décision contraire aux promesses

Dans son regret, le président de la mission de l'UIP a noté que sur le sol congolais, sa délégation a évoqué cette question avec le président de l'Assemblée nationale (AN), Aubin Minaku. Ce dernier aurait promis de satisfaire à cette demande. « Lors d'un entretien avec le président de l'AN durant le dernier jour de notre mission, la question de l'invalidation des députés



Diomi Ndongala, après sa réapparition a été soulevée. Nous avons exhorté les autorités à exclure M. Ndongala du champ de cette décision et on nous a laissés entendre que cette demande serait suivie d'effets », a expliqué le président de la mis-

sion de l'UIP, qui s'est dit très déçu de ce qui s'est passé.

Pour Kassoum Tapo, l'UIP n'a pas, toutefois, l'intention de se dessaisir de ce dossier. Son comité va continuer à se mobiliser pour que les droits de Diomi Ndongala soient protégés et respectés. Il est rappelé que les mandats parlementaires de Diomi Ndongala et de quatre autres députés de l'opposition ont été invalidés, le 15 juin, pour absence prolongée et injustifiée au Parlement. Alors que Diomi Ndongala est en prison depuis avril en attente de son procès pour des accusations de viol qui restent à démontrer. En 2012, il aurait été enlevé et détenu illégalement de juin à octobre, après quoi il a dû recevoir des soins d'urgence suivis d'une période de convalescence, ce dont les autorités parlementaires étaient parfaitement informées. Son épouse, Patrizia, a entamé une grève

de la faim en vue de dénoncer les mauvaises conditions carcérales de son mari et d'obtenir l'application de certaines décisions judiciaires en sa faveur, dont sa mise à résidence.

On note que cette mission de cinq jours du comité en RDC, qui s'est achevée le 14 juin, visait à résoudre les cas de trente-trois députés et anciens députés. Parmi eux figurent Diomi Ndongala et l'ancien chef du parti d'opposition et député Pierre Jacques Chalupa, condamné à la prison au motif qu'il aurait falsifié des documents dans le but d'obtenir la nationalité congolaise.

L'UIP a noté qu'après avoir purgé la moitié de sa peine de trois ans, Jacques Chalupa reste en détention alors même qu'il remplit toutes les conditions requises pour une « libération anticipée » en vertu du droit congolais et que son état de santé exige des soins.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Coup de balai attendu dans l'armée et la police

Des chambardements sont envisagés dans les huit régions militaires du pays ainsi que dans les Inspections provinciales de la police nationale.

Il se susurre dans la ville haute que des chambardements se réaliseront dans l'armée et dans la police. « Forum des As » qui relaie cette information tenue d'une source au faite du dossier laisse entendre que ça sera pour bientôt. Une échéance est même avancée : avant le 30 juin. Recoupée avec d'autres sources indépendantes, il appert que la nouvelle est à prendre au sérieux. Le chef de l'État entend sévir dans tous les secteurs régaliens de la République où des failles sont constatées. Déjà, lorsqu'il avait démis de leurs fonctions certains magistrats et promu d'autres, Joseph Kabila annonçait les couleurs. Des analystes pointilleux en ont vu un signe avant-coureur qui trahissait son envie d'en découdre avec des secteurs qui ne rassurent plus puisque gangrenés par la mafia. Toutes les dénonciations faites autour du fonctionnement de l'appareil judiciaire du pays ne pouvaient laisser indifférent le chef de l'État qui a attendu le bon moment pour frapper. Comme si cela ne suffisait pas, il a refait le même exercice au niveau de la Direction générale de migration où il a été observé un remue-ménage. De part et d'autres, l'on a noté des changements d'hommes pour redonner une certaine vitalité à ces structures d'État sombrées ces temps derniers dans un laxisme coupable.

Faudra-t-il s'arrêter en si bon chemin ? Que non. Les prochaines cibles, à en croire des sources dignes de foi, pourraient bien être les Fardc et la Police. Joseph Kabila entend remettre de l'ordre au niveau des régions militaires pour mieux sécuriser les provinces et leurs administrés. La dernière attaque du M23 ayant abouti à la prise de Goma le 20 décembre 2012 aura laissé transparaître le caractère poreux des frontières nationales livrées à la merci des aventuriers de tout bord. Le M23 avec son parrain rwandais s'y pavanent au grand dam des autorités militaires du Nord-Kivu qui ne savent leur donner une réplique digne. Cette situation perdure et se radicalise davantage avec le contrôle de plusieurs localités du Nord-Kivu mises sous coupe réglée du M23. Ce mouvement armé se comporte comme sur une terre conquise dans des contrées qu'il administre à sa guise.

Au-delà de quelques hauts faits d'armes qu'on peut reconnaître à l'armée nationale, la nécessité de la requinquer à travers le changement de commandement paraît évidente. Il en est de même des Inspections provinciales de la police qui, visiblement, semblent n'être plus à la hauteur des espérances. Le scénario de Lubumbashi est patent à ce sujet. Des miliciens Bakata Katanga à la solde d'un seigneur de guerre ont investi dernièrement le centre-ville en bravant les forces de sécurité jusqu'à y implanter leur drapeau sur la Place Tshombe. Inimaginable. Plusieurs ONG sont montées au créneau pour réclamer l'assainissement des services de sécurité avec, à la clé, une revisitation de tout le système de défense nationale. D'après des sources, le chef de l'État aurait finalement acquiescé à leur requête. Les prochains jours nous en diront davantage.

A.D.

VIE ASSOCIATIVE

Le Moco veut participer à l'exercice du pouvoir

La structure de la diaspora s'accorde le défi de remettre le pays dans le sens de l'histoire par la restauration de la démocratie, de la liberté et de la reconstruction de l'unité nationale.

Le Mouvement pour le Congo (Moco) veut s'implanter et s'enraciner à Kinshasa pour mieux faire valoir ses idéaux et apporter sa pierre à l'édification d'un Congo fort. Sur les hauteurs de l'avenue du Livre où sont en train d'être aménagés les bureaux de l'association, son président Tony Bolamba se veut rassurant : « Nous entendons participer à l'exercice du pouvoir ». Ce membre de la diaspora qui n'a jamais coupé le cordon ombilical, qui le lie au Congo de son défunt grand-père Antoine Roger Bolamba, ne fait plus mystère sur ses ambitions politiques. Il sera candidat à toutes les prochaines échéances électorales. Il le dit sans ambages, conscient de ce qu'il vaut en termes de valeur intrinsèque. « On peut servir son pays à tous les niveaux si on estime avoir les capacités requises », lâche-t-il.

L'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville qu'on dit proche de l'opposition sans l'être en réalité se veut plutôt indépendant d'esprit. « Je n'aime pas qu'on me qualifie d'opposant mais plutôt de quelqu'un qui a des divergences d'approche avec ceux qui gèrent la Cité », explique-t-il. Inconditionnel du dialogue, il n'arrête de prôner l'ouverture politique comme une des voies de sortie des crises récurrentes que connaît le pays. Tout en adhérant à la dynamique du dialogue enclenchée par Joseph Kabila, le président du Moco fixe cependant les règles du jeu : Pas de dialogue à l'étranger. Pas de nouvelle transition de nature à déstabiliser les institutions en place. Participation requise de la diaspora pour faire entendre la voix des Congolais de l'étranger. Enfin, soixante jours des travaux pour une cen-



Tony Bolamba, président du Moco

taine des participants suffisent. Tel est, en somme, la perception que cet intellectuel à l'analyse pointilleuse a vis-à-vis de ces assises qui devront aborder toutes les matières liées à la gestion du pays.

Malu Malu, le bon choix

Abordant l'actualité politique caractérisée notamment par le retour de l'abbé Malu Malu au perchoir de la Ceni, Tony Bolamba refuse de jouer à l'hypocrite : « Je suis content qu'il revienne à ce poste. S'il a commis des erreurs en 2006, il pourra les corriger en 2016. Il est là au nom de la société civile qui l'a désigné et il faut savoir faire le distinguo entre la personne de Malu Malu et l'église catholique », précise Tony Bolamba tout en faisant remarquer que la RDC est un État laïc où le clivage entre l'État et l'Église est clairement établi. Toutes les appréhensions que suscitent le retour du prélat catholique à la tête de la Ceni dont celle liée à une éventuelle retouche de la Constitution n'émeut outre mesure le président du Moco. « Au nom de qui vote-t-on finalement ? Du Parlement ou de la population ? », s'interroge-t-il en prenant appui sur l'exemple des Sénégalais qui avaient dit non à une

proposition de révision constitutionnelle. « Mais si notre Constitution permet une révision constitutionnelle en offrant la possibilité de modification du nombre des mandats présidentiels et que la majorité vote, pourquoi pas ? », nuance-t-il.

Investir dans les PME

Face à l'enjeu électoral en perspective, l'opposition congolaise reste écartelée autour de la désignation de son porte-parole. Une situation que Tony Bolamba attribue à l'égo très prononcé, ou mieux, au nombrilisme outré des membres de cette plate-forme politique qui pensent que sans eux à la tête du pays, il n'y a point de salut ! Il fustige le manque de culture d'opposition dans le chef des politiciens congolais dont beaucoup, dit-il, incarnent l'immoralité. S'inscrivant en faux, par ailleurs, contre les projections d'une croissance à deux chiffres à l'horizon 2016 tel qu'envisagé par le Premier ministre, Tony Bolamba a sa recette par rapport à la relance économique. Celle-ci s'articule principalement sur l'implication des PME dans la restructuration du tissu économique par l'octroi des microcrédits afin de booster le marché d'emplois.

Petit-fils d'Antoine Roger Bolamba (1913-2002), un des pionniers de la littérature congolaise, Tony refuse cependant de se servir du nom hérité de son regretté grand-père comme un « laissez-passer ». Le nom « Bolamba », avoue-t-il, lui impose des obligations et des devoirs que des privilèges. « Un Bolamba ne glorifie pas et ne loue pas ! En particulier pour moi qui est le légataire universelle d'Antoine-Roger Bolamba et porte-parole de la famille depuis le 22 juin 2002 ! », ajoute-t-il. Une précision qui vaut la chandelle.

Alain Diasso

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Chari Congo sensibilise à Kasangulu

L'ONG a visé les enseignants et les élèves de l'école primaire Kinduti-Kalama située dans cette agglomération du Bas-Congo.

La cité de Kasangulu a été mobilisée, le 16 juin, dans un programme tracé par l'ONG Chari Congo, dans le cadre de la Journée internationale de l'enfant africain. Cette association a explicitement célébré cette journée avec les élèves et les enseignants de l'école primaire Kinduti Kalama.

Dans l'ensemble des activités prévues, l'équipe de l'ONG conduite par la trésorière et chargée des finances, Béatrice Lutonto, a parlé aux élèves et enseignants de cet établissement scolaire sur cette jour-

née et sur quelques droits de l'enfant par rapport à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Cet auditoire circonstanciel a été composé de soixante-onze élèves et dix enseignants. L'ONG Chari Congo, rappelle-t-on, est une association d'aide à la femme, à l'enfance et aux personnes vulnérables dirigée par Paulin Mboma Boko. Parmi ses objectifs, il y a donc la promotion des droits de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec le VIH. Cependant, le choix de Kasangulu a été dictée par le souci du comité directeur de cette ONG afin de vitaliser davantage l'antenne de

l'association installée dans cette cité du Bas-Congo et conduite par le pasteur Jean-Victor Kibakula.

Pour 2013, la journée a mis l'accent sur la participation des enfants. Cette dernière, a-t-on noté, accroît leur assurance, leur statut au sein de la famille, leurs compétences de leadership et leur optimisme ainsi que leur sécurité personnelle. Elle contribue également à renforcer leur capacité à communiquer et à collaborer avec les autres et développe un sens du soutien et de solidarité envers leurs pairs.

Lucien Dianzenza



Des élèves et enseignants de l'école primaire Kinduti-Kalama

FORMATION

Un atelier en genre, gouvernance démocratique et participation citoyenne

L'activité, organisée par le FFC, vise vingt-cinq personnes en provenance des ONG des onze provinces du pays.



La photo de famille des participants «mocratie», a souligné la directrice de FFC, Julienne Lusenge.

Le Fonds pour les femmes congolaises (FFC) organise du 18 au 21 juin au Centre Théophile Verbis de Mbudi, à Mont Ngafula, un séminaire pour renforcer les capacités des formateurs en genre, gouvernance démocratique et participation citoyenne, au profit de vingt-cinq hommes et femmes venus d'ONG des onze provinces du pays et, par là, celles de leurs organisations.

La formation s'inscrit dans le cadre du projet « Appui au leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique » mis en œuvre depuis octobre 2012 par le FFC. Elle leur fournira également des acquis en vue de former d'autres membres de leurs différentes ONG dans ces domaines pour avoir « les potentielles considérables aux élections ».

La promotion effective de la femme

En organisant cette formation, le FFC veut contribuer à l'amélioration du taux de représentativité des femmes aux instances de prise des décisions politiques avec le processus électoral en cours. Le FFC attend également des participants et leurs organisations de jouer efficacement leur rôle dans la conscientisation des citoyens en matière de gouvernance démocratique et en participation citoyenne. « Nous travaillons pour la promotion de la femme. Nous voulons qu'elle travaille effectivement et s'assume. Elle doit poser des questions de révéabilité aux dirigeants pour asseoir la dé-

La formation est motivée par le constat fait par le FFC sur la sous-représentativité des femmes dans les instances de prise des décisions du pays et leur faible participation à la gestion de la chose publique. « À l'issue du processus électoral de 2006, les femmes étaient minoritaires dans les différentes institutions », a regretté cette organisation. Parmi les modules prévus pour les quatre jours des travaux, il y a notamment : « renforcer les connaissances théoriques sur la participation citoyenne, vivre la participation citoyenne, définition, importance et rôle des institutions publiques, définition, importance et rôle d'un mandat politique, notion de la démocratie, la décentralisation, notion du genre ainsi que les outils d'analyse du genre ».

L.D.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Aubin Minaku reçoit le bureau de la Céni

Le président de la chambre basse du Parlement est la première autorité à avoir offert son hospitalité à l'équipe Malu Malu.

Aubin Minaku a reçu, le 18 juin, dans son cabinet de travail, le bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) conduite par son président l'abbé Apollinaire Malu Malu. Il a exprimé son soutien indéfectible à la nouvelle équipe appelée à piloter le processus électoral congolais. Cette réunion de prise de

contact a permis aux uns et aux autres de prendre l'ampleur des événements futurs liés à l'organisation des élections en RDC. Au sortir de l'audience, le président de la Céni a indiqué que les prochaines heures seront consacrées au séminaire d'imprégnation de son équipe. La remise et reprise ainsi que la publication du calendrier électoral ne sont pas encore d'actualité. Cependant, le bureau de la Céni a conscience de la tâche à accomplir et en-

tend la remplir avec responsabilité. Aubin Minaku est la première autorité à avoir reçu l'équipe Malu Malu après la prestation de serment intervenue le 14 juin à la Cour suprême de Justice. Pour sa part, le président de la Céni semble ne pas être ébranlé par le débat sur la légitimité de son mandat alimenté par des déclarations de l'Église catholique. Celle-ci a toujours rejeté d'avoir présenté l'abbé Malu Malu comme son candidat au poste de président de la Céni. Le prélat catholique est résolument tourné vers l'organisation des prochaines échéances électorales.

Jules Tambwe Itagali

MONUSCO

Réactions de Berlin et Paris à la nomination de Martin Kobler

La France estime qu'il reviendra en particulier au nouveau chef de la mission onusienne de mettre en œuvre la résolution 2098.

L'Allemagne et la France ont accueilli favorablement la nomination du diplomate Martin Klobler au poste de chef de la Mission des Nations unies pour la stabilité du Congo (Monusco). Les deux pays se félicitent de ce choix et promettent d'apporter toute l'aide nécessaire au nouveau représentant du secrétaire général des Nations unies en RDC pour la réussite de son mandat. « Martin Kobler, qui a fait un excellent travail en tant que repré-

sentant spécial de l'ONU pour l'Irak, va continuer à le faire avec beaucoup de compétence et d'expérience. Je lui souhaite dans cette nouvelle tâche difficile beaucoup de succès et bonne chance », a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle.

Pour la France, « la nomination de Kobler intervient dans un contexte particulier où, en dépit d'une situation sécuritaire toujours instable, la signature de l'Accord-cadre d'Addis Abeba et l'adoption de la résolution 2098 permettent d'amorcer, sous l'égide de l'envoyée spéciale du secré-

taire général, Mme Mary Robinson, une dynamique politique propice à conforter une solution durable dans les Grands lacs ». Paris estime qu'il reviendra en particulier au nouveau chef de la Monusco de mettre en œuvre la résolution 2098, y compris en ce qui concerne le déploiement de la Brigade d'intervention de la mission onusienne. La France rend également hommage à Roger Meece qui quittera ses fonctions en juillet après avoir œuvré pendant trois ans pour l'amélioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en RDC.

Jeannot Kayuba

ATELIER SUR LES ORIGINAIRES ET NON-ORIGINAIRES

Les participants plaident pour la préservation de l'identité nationale

La question a toujours été à la base des conflits ethniques dans les différents pays du monde et constitue, par conséquent, un frein à l'unité de la RDC.

Un colloque national, organisé par la faculté des sciences sociale politique administrative de l'université de Kinshasa et la faculté de droit et science politique de l'université catholique du Congo avec le concours de la Mission des Nations unies pour la stabilité au Congo et le Programme des Nations unies pour le développement, a été à la base de cette problématique.

À la clôture le 14 juin à l'hôtel sultani de ces retrouvailles qui ont réuni des professeurs d'université, des acteurs politiques et de la société civile congolaise, des recommandations importantes ont été formulées allant dans le

sens de la promotion de l'unité nationale et non ethnique.

Selon les participants pour éviter que la RDC continue de sombrer dans les conflits des originaires et non-originaires, il est plus que temps d'assurer la protection de l'identité nationale tout en préservant l'identité locale. En outre, les participants recommandent la sensibilisation du peuple congolais sur la nationalité congolaise et la promotion des mérites individuels plutôt que les origines des personnes.

Selon le Pr Elikya Mbokolo, la démarche qui consiste à faire valoir l'origine d'un groupe ethnique au détriment d'un autre est en contradiction avec la constitution du pays. Car personne n'est originaire de quelque part. « Nous sommes tous originaires de

la RDC », fait-il savoir.

En outre, renchérit-il, les Congolais sont obligés de vivre ensemble en bannissant la ségrégation de type originaire et non originaire pour maintenir la paix sociale sur l'ensemble du pays. Car la question des originaires et non-originaires est un poison pour un État.

De son côté, le révérend père Léon de Saint-Moulin pense que le problème des originaires et non-originaires doit être résolu sur le plan juridique. « C'est un problème qui doit être résolu sur le plan juridique, par exemple en ce qui concerne des groupements. Jusqu'à aujourd'hui, la RDC ne dispose pas des listes officielles des groupements reconnus légalement », a-t-il dit.

Aline Nzuzi

FOOTBALL ET SOCIAL

Lancement de la Fondation Youssouf Mulumbu

Entouré de son agent Doug Pingisi, des stars africaines du football comme Alexandre Song de Barcelone, les frères Ayew de Marseille, Youssouf Mulumbu a annoncé le lancement officiel de sa fondation, au cours d'une conférence de presse, le 17 juin, au Fleuve Congo Hotel à Kinshasa.

Milieu de terrain international congolais de West Bromwich, Youssouf Mulumbu a pris l'option d'apporter concrètement de l'aide à son pays la République démocratique du Congo. Il a lancé depuis quelques mois la Fondation Youssouf Mulumbu dont il avait à cœur depuis toujours. « *Le fait d'être joueur professionnel m'a permis de mettre en place cette fondation. Il s'agit de faire quelque chose pour que ça disparaisse. Le but de cette structure sera d'offrir de l'aide aux plus démunis* », a déclaré le capitaine des Léopards au cours de la conférence de presse donnée la veille du lancement officiel de la Fondation.

Les actions de la Fondation Youssouf Mulumbu s'orienteront donc vers la jeunesse et aussi le social. « *Depuis que je suis papa, je suis plus responsable* », a-t-il



FONDATION YOUSOUF MULUMBU

Logo de la Fondation Youssouf Mulumbu souligné, comprenant ainsi l'importance de scolariser les enfants dans un pays où il y a beaucoup de pauvreté et des enfants vivant dans les rues communément appelés « shegués » à Kinshasa, les aider à réintégrer la société. Il est question de reconstruire la jeunesse à partir de la base. L'ancien milieu du Paris-Saint-Germain a tenu à clarifier que son aide ne concerne pas les sportifs qui, pour lui, sont suffisamment aidés. « *Je suis intéressé par la littérature. Les jeunes sont assez aidés dans le sport. Moi je me tourne vers d'autres jeunes, des écoliers, des futurs ministres et docteurs de ce pays* », a-t-il dit, affichant intelligemment ses ambitions politiques. Notons que Youssouf Mulumbu avait déjà débuté de poser des actions à caractère caritatif à Kinshasa, notamment dans la commune de Bumbu où il avait honoré des factures des femmes dans la maternité de l'Hôpital de référence de cette commune. Il avait

aussi fourni des matériels à des établissements scolaires dans la capitale congolaise.

« *Le travail de la Fondation sera plus axé sur le social et la jeunesse car on est obligé de penser à elle pour préparer demain. Et Youssouf avait cela à cœur. C'est bien d'avoir la notoriété, mais c'est mieux s'en servir à bon escient, c'est-à-dire penser aux autres* », a pour sa part indiqué Doug Pingisi, agent et manager de Youssouf Mulumbu.

Dans le cadre de ce lancement, un match de gala a été prévu au stade des Martyrs ce 18 juin avec l'équipe des Amis de Youssouf Mulumbu composée d'André et Jordan Ayew de Marseille, Alex Song de Barcelone, Nicolas Nkoulou de Marseille aussi, El Hadj Diouf, Trésor Mputu, Cédric Mongongu, Mbookani, Trésor Lualua, etc., sous le coaching de Shabani Nonda. Cette équipe sera opposée en première période à l'AS V.Club et en seconde période au Daring Club Motema Pembe. Youssouf Mulumbu a précisé que le patron de West Bromwich Albion est informé de la création de la Fondation pour apporter sa contribution ; les maillots pour le match de gala proviennent de la

Fédération anglaise de football qui l'encourage dans son initiative. Enfin, il a remercié Alex Song, les frères Ayew de Marseille et les autres invités, pour avoir accepté de les soutenir et d'assister au lancement officiel alors qu'ils auraient pu être déjà en vacances.

Rumm Matumona en sélection... CAN 2015...

Youssouf Mulumbu lance sa fondation au lendemain du nul décevant des Léopards de la RDC face au Lions indomptables du Cameroun en 5e journée des éliminatoires zone Afrique du Mondial Brésil 2014. Dans une interview parue sur le site web officiel de Radio Okapi, le capitaine des Léopards a demandé pardon à la population pour l'élimination de la RDC qui a perdu toutes ses chances de qualification pour la Coupe du monde.

Et il a lancé l'appel pour l'intégration des meilleurs joueurs congolais évoluant à l'étranger et aussi pour le retour de Rumm Matumona Zola, le grand absent de la sélection, mis à l'écart par le sélectionneur Claude Le Roy. « *Je suis aussi déçu comme eux. Qu'ils nous pardonnent. On peut tirer beaucoup de*

bonnes choses, malheureusement le mauvais ce qu'on est éliminé. On n'a pas réussi à marquer. Pour cela, il va falloir travailler; faire venir de nouveaux joueurs comme Cédric Bakambu (Sochaux/France), Jires Kembo Ekoko (Al Ain Club/EAU) et des anciens joueurs tels que Matumona Zola Rum (Primeiro de Agosto/ Angola) », a-t-il indiqué.

La RDC, soutient Youssouf Mulumbu, doit déjà être à pied d'œuvre pour préparer la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc en 2015. « *Je pense qu'on peut bien partir pour ces éliminatoires. Je suis confiant. On a de très bons joueurs qui ont 23, 24 ans tels que Cédric Mongongu (Evian TG/France), Gabriel Zakuani (Peterborough/ Angleterre) avec qui nous pouvons espérer relever notre football, et pourquoi ne pas jouer un jour la Coupe du monde. Nous sommes le futur du Congo en termes de football. Et je vais continuer à me battre pour faire venir de nouveaux joueurs pour que nous soyons plus conquérants et plus forts dans l'avenir* ».

Martin Enyimo

FESTIMAJ

Faible relais du festival international de films d'écoles à Kinshasa

Seules deux projections publiques ont jusque-là été organisées sur les dix prévues dans l'agenda de GGIS Production et la troisième devrait avoir lieu la soirée du mardi 18 juin à l'Espace Masolo, à N'Djili.

Coordonateur de GGIS Production, Gaëtan Isulu s'est dit confronté à des contraintes sur le terrain qui expliquent le non-respect du planning établi. Le groupement culturel de Kinshasa s'est trouvé dans l'impossibilité d'assurer le relais de la 10^e édition du Festimaj comme annoncé suite également à des « *difficultés financières* », a dit aux Dépêches de Brazzaville le cinéaste. Les soucis pécuniaires l'ont certes empêché de « *respecter le calendrier prévu pour les projections* » à la lettre mais il s'est résolu à mener une action minime. « *Je ne pouvais pas croiser les bras, je me suis battu avec le peu de moyens dont je disposais pour organiser ce qui a été fait* », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, nous a confié Gaëtan Isulu, le grand problème rencontré était que les demandes adressées aux autorités compétentes pour des projections dans les espaces publics à l'instar de la Place commerciale de Limete, des terrains Olsen, Comète Feschi, etc. sont restées lettre morte. « *Je pensais projeter des films dans les rues mais je n'avais finalement pas obtenu les autorisations de l'Hôtel de Ville. Il n'a pas réservé une réponse favorable à notre requête* », s'est-il désolé. Et qui plus est, les espaces privés sollicités pour ce faire n'ont pour la plupart pas voulu de sa proposition. Et le cinéaste d'expliquer :



Une vue de la projection du 1^{er} juin au Mont des Arts, à Gombe

« *Chaque fois que je m'adressais aux gens, il suffisait qu'ils voient que c'était pour le compte de Festimaj pour s'imaginer que j'avais reçu un budget. Nul ne voulait croire qu'il n'en était rien. Que je n'avais rien reçu de la part du Festimaj* ».

Deux projections à Kinshasa

Heureusement, il s'est tout de même trouvé un cadre qui a su faire preuve de compréhension. Au cinéaste d'affirmer alors : « *Le Centre culturel Mont des Arts m'a ouvert ses portes, l'espace m'a permis d'assurer une projection le 1er juin* ». Quant à l'autre, car il y en a eu finalement deux, « *elle s'est tenue à l'espace Shammah, à Ngaba, un cadre mis à disposition par un ami* », a-t-il soutenu. Le festival international de films qui a connu son ouverture à Meyzieu, en France, est également relayé à travers plusieurs villes des cinq continents au travers de projections assurées depuis le 21 mai jusqu'au 21 juin de par le monde. Et donc, Kinshasa, Mbanza-Ngungu, Ka-

nanga et Lubumbashi étaient au nombre des cinquante-huit villes inscrites dans la vaste programmation mondiale. La RDC compte ainsi parmi les vingt-deux pays qui abritent les cent lieux de diffusion disséminés à travers le globe. Du reste, dans les soixante-huit films en compétition à cette présente édition, il faut compter le court métrage de Gaëtan Isulu, le documentaire Bosawa et une fiction réalisée par de jeunes cinéastes de Lubumbashi intitulée « *3^e dimension* ». Le jury du 10^e Festimaj est présidé par l'artiste marocain Younès Mégrî, rôle qu'avait assuré en 2011, pour le 8^e Festimaj, l'écrivain congolais In Koli Jean Bofane. Et pour le clap final, le 21 juin à partir de Rabat seront publiés les six meilleurs films de chaque catégorie, une présélection du public au niveau mondial. C'est de la capitale du Maroc qu'interviendra la clôture de l'événement qui est déjà entré dans cette phase ultime depuis le 15 juin.

Nioni Masela

GRAND ÉCRAN

Les premières de « Kinshasa Kids » à Kinshasa

La réalisation du belge Marc-Henri Wajnberg est programmée quatre fois cette semaine, du 19 au 21 juin, à l'Institut national des arts (INA), au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB), au K-Mu Théâtre et au Tarmac des Auteurs.

La grande première kinoise de « *Kinshasa Kids* » aura pour cadre l'INA. La projection initiale des quatre qui se tiendront dans la semaine est prévue le 19 juin en début d'après-midi, plus précisément à 14 heures. En soirée les cinéphiles peuvent passer de l'INA



Les huit têtes d'affiche de « Kinshasa Kids »

au CWB pour le suivre en soirée, à 19 heures. Le lendemain, du centre-ville, la « *caravane Kinshasa Kids* » se rendra dans la partie est de la capitale, au quartier 7 à N'Djili, au K-Mu Théâtre. Quant à la dernière de la série, elle sera abritée par le Tarmac des Auteurs le surlendemain, soit le 21 juin, une heure plus tard que celle du CWB et de K-Mu, donc à 20 heures. Tournée dans la ville voilà deux ans et sorti en Belgique le 6 février, « *Kinshasa Kids* » est le film dans lequel est apparu pour la première fois Rachel Mwanza. C'est d'ailleurs à partir de là qu'elle a été repérée par le Canadien Kim Nguyen qui en fera l'héroïne de son long métrage « *Rebelle* ». Long métrage de 85 minutes entre fiction et documentaire, Kinshasa Kids est construit sur une histoire dramatique. Elle met un focus sur huit enfants des rues, considérés comme sorciers par leurs familles. Dans le fil du film où l'on voit apparaître Papa Wemba, ils montent un groupe de musique pour déjouer le sort et reprendre le contrôle de leurs vies. Sous la houlette de Bebson de la rue, une sorte de musicien allumé bien connu dans les milieux artistiques kinoïses, qui s'improvise alors manager, ils vont à leur façon faire vibrer leur ville, Kinshasa.

« *Kinshasa Kids* » a jusqu'ici été gratifié de deux récompenses internationales. Il est détenteur du « *Prix du Public* » pour le Meilleur Film au Zagreb Film Festival et du « *Prix Odyssée - Conseil de l'Europe pour les Droits de l'Homme* ». Ce dernier lui a été décerné par un jury composé de neuf ambassadeurs du Conseil européen et de Roberto Olla (le directeur exécutif d'Eurimages).

N.M.

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Un débat pour faire connaître la loi aux enfants

L'Association des jeunes amis de la jeunesse congolaise (AJAJC) a organisé le 15 juin à Brazzaville une conférence-débat qui a permis aux participants d'échanger sur la loi portant protection de l'enfant en République du Congo.

La conférence-débat a coïncidé avec la célébration de la Journée de l'enfant africain, le 16 juin, sur le thème « Éliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes affectant les enfants, notre responsabilité collective ». À Brazzaville, l'AJAJC a engagé une opération de sensibilisation des enfants à leurs droits et devoirs. Des représentants des associations des jeunes de Brazzaville ont aussi été intéressés à la problématique. Les débats ont tourné autour des articles 13, 38, 46, 47 et 48 de cette loi. Cette loi dispose, dans son article 13, que l'enfant a droit à la préservation de son identité ; à la vie, à la survie et au développement ; à vivre avec ses parents et à la réunification de la famille. L'enfant a également droit à l'adoption, à la



Les responsables de l'AJAJC posant avec les enfants

santé et aux services médicaux, à l'éducation, au repos, à la dignité et l'honneur, au bien-être puis au refus du prémariage ou du mariage. En outre, des droits spécifiques sont reconnus aux enfants déplacés à l'intérieur du territoire : orphelins, abandonnés, trouvés, ou enfants de la rue. Mais la réalité sur le terrain est toute autre, car, d'après une enquête réalisée à la demande du

ministère des Affaires sociales, et dont les résultats ont été publiés le 15 juin, de nombreux enfants sont victimes de pratiques sociales et culturelles néfastes. Ces pratiques concernent des enfants accusés de sorcellerie, de mariages forcés, de mutilations génitales féminines, de maltraitance et d'agression sexuelle.

Les devoirs de l'enfant sont quant à eux contenus dans l'article 46 de

la même loi. Ainsi, tout enfant a des devoirs envers ses parents, sa famille, la société et toute autre communauté légalement reconnue ainsi qu'envers la communauté internationale. L'article 47 de cette loi fait de son côté obligation aux parents d'entretenir et d'élever leurs enfants. Les parents doivent s'assurer que pendant leur absence momentanée, l'enfant est pris en soin par une per-

sonne qui leur inspire confiance.

Les médias ont un rôle majeur à jouer

Concernant les médias, l'article 38 de la loi souligne que l'enfant a le droit d'accès à l'information diversifiée et objective. Il est interdit aux médias de diffuser des informations susceptibles de compromettre le développement de l'enfant. Ces derniers doivent assurer la promotion des livres pour enfants et la protection de l'enfance dans la programmation des émissions par les services de communication audiovisuelle. Ils doivent également protéger l'enfant contre la pornographie, les informations et autres qui pourraient nuire au développement harmonieux de sa personnalité. Soulignons que l'AJAJC est une organisation mixte à caractère social et non gouvernemental présidée par Divine Youlou Bilombo. Sa politique est de mettre la jeunesse au centre des questions de la vie de la Nation.

Parfait-Wilfried Douniama

L'Assoc solidaire avec les enfants délaissés de l'Espace Jarrot

La journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin, a donné lieu à de nombreuses festivités. Parmi les acteurs, l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) qui est allée reconforter les enfants du centre d'écoute de l'arrondissement 2, Bacongo, à Brazzaville.

Les réjouissances, placées sous le signe chrétien, ont été un moment de joie pour toute la structure, mais aussi de recueillement en mémoire des enfants de Soweto (Afrique du Sud). Le responsable adjoint, Sorel Bantsimba, a tout simplement dit merci pour la chaleur apportée par les tuteurs de l'Assoc. Les enfants, quant à eux, ont eu droit à un vrai banquet, à une animation sans faille malgré une panne de courant intervenue pendant la liesse. Les enfants ont entonné des ritournelles pour exprimer leur joie et dire leur fierté d'appartenir à une société qui reconnaît leurs droits. Une séance de photo a rendu immortels ces moments spéciaux. Didace Mounkouansi, devenu éducateur junior après avoir passé lui-même plusieurs années dans ce centre, souligne « qu'il est important pour les enfants de recevoir de l'attention, un témoignage d'amitié. Cela démontre que nous comptons aux yeux de certaines personnes, et ceux qui nous soutiennent devien-



« Wilfrid Ankele et les enfants de l'Espace Jarrot nent notre famille. » L'Assoc a été conduite par le président de la section Brazzaville, Wilfrid Ankele. À ses côtés, un représentant de Pointe-Noire, Dieudonné Bouity. Wilfrid Ankele, lui, a déclaré : « Ce sont nos fils et nos filles à qui nous sommes venus témoigner notre amour. En donnant, nous recevons, nous aussi, une marque de considération à travers les chants entonnés. Ce qui m'a le plus touché est le fait qu'à travers ces chants, ils ont tenu à montrer leur filiation chrétienne, élément important dans l'optique des tuteurs que nous sommes. »

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

Des activités sportives et culturelles proposées aux enfants à Pointe-Noire

Dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain, le Réseau des intervenants dans le problème des enfants en rupture (Reiper) a organisé le samedi 15 juin dans le troisième arrondissement 3 Tié-Tié, des activités à l'endroit des enfants issus de différentes structures de la ville océane.

Au cours de cette activité près de 140 enfants venus des différentes associations ont pu exprimer leurs talents dans des activités sportives et culturelles comme la danse, le chant, le théâtre, la course et le football. Expliquant l'importance de cette journée, Sisto Caryl Obondoko Ellangui, président fondateur de l'Assoc (Association de soutien aux orphelins du Congo) a indiqué : « Dans le cadre du réseau Reiper, composé de sept associations, faire jouer les enfants est toujours nécessaire, cela constitue un grand plaisir pour les enfants eux-mêmes et les responsables des associations des enfants. La célébration de cette journée est une occasion pour l'association Assoc de consolider ses liens avec d'autres associations œuvrant pour l'épanouissement des enfants à Pointe-Noire. »

Pour sa part, Anne Thiriet, directrice du service d'aide médicale

d'urgence sociale (Samu social) a souhaité : « Au-delà de la tradition, que cette journée devienne une véritable institution et donne l'occasion de se réunir avec les pouvoirs publics et la population ! Ce sera une véritable occasion de questionnement et de remise en cause sur de nombreux aspects liés à la vie des enfants en situation de rupture ».

S'appuyant sur le communiqué de l'Unicef, Flore Mireille Mabika

chaque année, mettent en danger la santé et la vie de centaines de milliers d'enfants. »

Retenons que la Journée internationale de l'enfant africain a été instituée en 1990 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Elle est célébrée en mémoire des milliers d'écoliers sud-africains tombés sous les balles des tenants de l'apartheid le 16 juin 1976 à Soweto. Ces derniers étaient descendus dans la rue pour protester contre la mau-



Les enfants interprétant des chants contre toute forme d'oppression à leur égard

Boumpoutou a salué « les efforts faits par les communautés du continent africain pour promouvoir le changement social et mettre fin à des pratiques qui,

vaise qualité de leur éducation et exiger que soit respecté le droit de recevoir un enseignement dans leur propre langue.

Séverin Ibara

TENNIS DE TABLE

Le Congo abrite deux compétitions de haut niveau

La Fédération congolaise de tennis de table entend donner le meilleur d'elle-même pour assurer une meilleure représentation lors des deux compétitions continentales qui se dérouleront au Congo.

Le président de la Fédération congolaise de tennis de table l'a clairement indiqué le 12 juin lors d'une conférence de presse, précisant que la coupe d'Afrique seniors simples et les championnats africains des clubs champions se dérouleront du 2 au 5 juillet au Gymnase d'Oyo dans le département de la Cuvette. Brazzaville n'ayant plus de salles susceptibles d'abriter ces genres de rencontres depuis les événements du 4 mars 2012. Près de dix sept pays africains sont attendus parmi lesquels l'Égypte, l'Algérie, le Maroc, la



Henri Djombo répondant aux questions de la presse

Tunisie, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du sud, l'Angola, la République démocratique du Congo, le Cameroun...

Ces deux compétitions font partie du travail préparatoire des athlètes congolais aux 11e Jeux africains de Brazzaville 2015.

Elles ont été attribuées au terme d'une longue consultation et en raison de son expérience dans l'organisation des compétitions nationales, sous régionales, panafricaines et internationales. Henri Djombo entend réunir les conditions pour permettre aux Congolais de remporter le maximum de médailles. Les pongistes congolais a-t-il révélé sont en Chine pour une mise au vert de trois semaines. « Le tennis de table fait partie des sports sur lesquels la Nation peut continuer à espérer pour arracher les médailles », a-t-il souligné. Les pongistes congolais bénéficieront de l'apport de deux athlètes de la diaspora. Le premier a affirmé le président de la FCTT a déjà rejoint ceux qui sont partis en Chine. Le deuxième qui n'a pas pu se libé-

rer à temps, rejoindra les autres au pays. Le club Avenir déjà vainqueur de la coupe d'Afrique des clubs champions ambitionne rééditer l'exploit chez les dames. Amener les hommes au podium, tel est le défi que s'est fixé la FCTT.

« En abritant la compétition, le Congo peut encore espérer prendre ce titre surtout chez les dames. Nous allons nous battre aussi pour que chez les garçons nous obtenons le même titre. C'est notre défi. », Henri Djombo a promis faire appel à la promotion du professionnalisme lors de la coupe d'Afrique des clubs champions. « Il n'est pas exclu que nous puissions avoir des renforts de l'étranger qui viennent comme améliorer nos performances », a-t-il affirmé.

James Golden Éloué

NATATION

Les nageurs de Brazzaville en compétition

Il s'agit d'un test sélectif pour retenir les meilleurs qui constitueront l'équipe de la ligue départementale de la ville-capitale.

La Fédération congolaise de natation (Féconat) a ouvert l'agenda de ses activités de l'olympiade 2013-2016 par cette compétition. Celle-ci mettait en concurrence, le 15 juin, 28 nageurs de quatre clubs de la ligue de Brazzaville en catégories minimes et cadets, des versions hommes et dames. En nage dos crawlé, les feux étaient au rouge chez les dames, d'autant qu'aucune nageuse ne s'y était inscrite.

La compétition se poursuivra dans les autres ligues départementales, à en croire la présidente de la Féconat, Rachel Dominique Nguabi, qui l'annon-

çait le 12 juin lors du conseil fédéral. Les ligues retiendront les talents qui constitueront leurs différentes équipes pour les représenter au championnat national prévu au mois

Dieunove Koka du club Avenir s'est illustré en prenant le dessus sur ses challengers des clubs les Rapides, les Canaris et Moyomo en version homme, sur les quatre types de nages retenus pour cette compétition. Le nageur a, en effet, réalisé un chrono de 30"70 en nage crawl, 38"64 en nage brasse, 38"14 en nage papillon et 38"50 en nage dos crawlé. Chez les dames, Hervia Modzelo n'a pas fait de cadeau à ses adversaires. Elle l'a emporté en réalisant une performance de 44"67 en Crawl, 48"13 en brasse et 50"47 en papillon.

d'août. Le deuxième vice-président de la Féconat, Jérôme Ongoua-Djiom,

a souligné que ces compétitions serviront de remise à niveau des nageurs disséminés à travers les ligues affiliées à la fédération. Par ailleurs, il s'est dit satisfait du niveau des athlètes qui ont pris part à la compétition organisée à Brazzaville. « La performance des athlètes, dans l'ensemble, est acceptable. Nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour leur permettre de garder le cap et maximiser les performances », a-t-il déclaré.

L'ensemble des compétiteurs qui constituera l'équipe de la ligue départementale de Brazzaville sera connu dans les tout prochains jours, après la mise au point de la direction technique de la Féconat.

Rominique Nerplat-Makaya

VOLLEYBALL

La Fécovo préoccupée par la formation technique des athlètes

La Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) a inscrit ce chapitre dans son plan d'activités de l'olympiade en cours.

Les volleyeurs du beach-volley et du volley à six auront à leur compte plusieurs stages de remise à niveau animés notamment par des experts de la Fédération internationale de volleyball et de la confédération africaine de la discipline. Le but étant de donner aux volleyeurs congolais des outils techniques leur permettant de tenir bon dans les compétitions qui pointent à l'horizon. Avant la fin du mois de juin 2013, les volleyeurs devraient commencer les stages de perfectionnement, souligne le plan d'action.

Le programme de formation prend également en compte les officiels techniques, les ramasseurs et les essuyeurs. Les jeunes seront initiés à l'arbitrage et à l'entraînement, tandis que les entraîneurs du

deuxième degré auront des séminaires de recyclage en juillet.

Les athlètes congolais ont intérêt à affûter leurs armes, d'autant qu'ils prendront part au Championnat du monde des cadets que le Portugal abritera du 11 au 14 juillet 2013. Ils auront un travail compétitif supplémentaire au championnat d'Afrique centrale qu'ils livreront à domicile en août et septembre 2013. Plusieurs compétitions sont prévues la même année. La relance du tournoi international du Pool fera, quant à lui, l'objet d'un consensus entre la Fécovo et la Fédération de volleyball de la RD-Congo.

L'année 2014 est dédiée à la poursuite de la mise en place des ligues départementales, outre la création des écoles pilotes dans toutes les sous-préfectures du pays. La Fécovo voudrait en effet, à travers cette opération, se doter des structures-ressources pour

la pépinière qui lui servira de base arrière. Après quoi viendra la préparation des Jeux africains.

En marge de la validation de ce programme d'activités, le conseil fédéral de la Fécovo a pourvu les postes à pourvoir au sein du bureau exécutif de la structure. Ainsi, Lyvie Bodzo-Goma a été élue à la trésorerie générale alors que Landry Matsimi Makita renforce l'effectif du commissariat aux comptes. Jean-Claude Nzikou a été élu troisième membre et Robert Pascal Ondongo à la direction technique nationale.

« Nous avons intérêt à inculquer aux volleyeurs congolais la marque de la gagne pour relever les défis des compétitions qui pointent à l'horizon », a conclu le premier vice-président de la Fécovo, Jean-Marie Ompébé.

R.N.M.

HANDBALL

Patronage dames tient la tête du Championnat de Pointe-Noire

Vice-championne de la précédente édition, l'équipe de Patronage senior dames s'est imposée 30-20 dimanche face à Tié-Tié Sport, qui jouait son premier match de la compétition après trois journées en retrait.



La défense de Patronage fait face aux attaques de Tié-Tié Sport

La quatrième journée du Championnat de Pointe-Noire a été marquée par le retour de Tié-Tié Sport, l'une des deux équipes qui hésitaient encore à rejoindre les autres à la suite d'une pétition signée par un groupe de dirigeants des équipes qui jugeaient illégitime le nouveau bureau élu de la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

À Pointe-Noire, le championnat a débuté avec quatre clubs avant que la majorité des clubs signataires de cette pétition n'accepte de prendre le train en marche. À ce jour, il ne reste plus qu'Inter Club qui campe sur ses positions. Cette attitude antisportive pénalise certains joueurs susceptibles de faire partie des sélections nationales s'ils devaient rester toute la saison sans jouer.

Qu'à cela ne tienne, le championnat se poursuit normalement sans incident. Lors de la quatrième journée, Patronage, déterminé à reconqu-

rir le titre départemental comme l'avait souhaité son entraîneur, Klaize Kombo, lors de la troisième journée, a battu Tié-Tié 30-20.

Toujours en senior dames, l'équipe championne en titre, Banco, a laminé Munisport 43-18. Cette dernière se refait après deux ans d'absence. Cependant, en version masculine catégorie senior, deux rencontres se sont disputées : Dauphin s'inclinait 22-25 devant Munisport-1 alors que la deuxième équipe de Munisport fléchissait face à Asoc 24-35. Soulignons par ailleurs que le premier vice-président de la ligue de handball de Pointe-Noire, Gabriel Pambou-Loemba, a indiqué que la compétition serait momentanément arrêtée pour permettre à la commission d'organisation de réaménager le calendrier par rapport à la programmation par la Fécohand du Championnat national au 15 septembre.

Charlem-Léa Legnoki